AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0559
FR0000060949-FS0253

9 mars 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ELECTRO POWER SYSTEMS SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 mars 2018, la société de droit italien Ersel Asset Management SGR S.p.A.[1] (Piazza Solferino, 11, 10121 Turin, Italie), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 mars 2018, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ELECTRO POWER SYSTEMS SA et ne plus détenir, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession hors marché d'actions ELECTRO POWER SYSTEMS SA au profit de la société Engie[2].

[1] Société détenue par Ersel SIM S.p.A., elle-même détenue par Ersel Investimenti S.p.A. La société Ersel Asset Management SGR S.p.A. déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Cf. notamment D&I 218C0220 du 25 janvier 2018 et communiqués diffusés par la société ELECTRO POWER SYSTEMS SA les 24 janvier et 8 mars 2018.